

## Actions citoyennes et valeurs de la République / 14 à 17



# Sommaire



**3** Edito du maire

**4-5** Tout image

**Actualités** municipales

**6-8** Vote du budget primitif 2017

**9** Les pompiers sortent de la tourmente

**10-11** Journée internationale des droits des femmes

**12** Vos cartes d'identité toujours en mairie

**13** Sécurité Civilité

Attention démarchages abusifs

**13** Valence Romans Agglo

Citéa ligne 9 et 10

**18** Quartiers **Cadre de vie**

*Les galettes des quartiers*

**19** **Informations** MJC

. Jeunes portois, s'engager et mener à bien son projet  
. Nouveau rendez-vous "Familles du printemps"  
. La MJC vous propose...

**20 à 23** **Culture Animation**

. Le Carnaval  
. La Soirée des Miss  
. La fête de la musique et concours de chant  
. La Médiathèque  
Le Train-Cinéma  
. Le Train-Théâtre  
"Aah ! Les déferlantes"

**24 à 26** **Actions Vie Associative**

. Tout image des associations  
. L'US Véore XV

**AGENDA DU MOIS / 27**

**LIBRE OPINION / 28-29**

**BLOC NOTES / 30-31**



Suzanne Brot, présente le budget primitif 2017 lors du conseil municipal du lundi 6 février

## DOSSIER DU MOIS /

**14 à 17** *Actions citoyennes et valeurs de la République*

## RENCONTRER VOS ÉLUS

### **Geneviève Girard,**

maire, conseillère départementale. Le vendredi de 15h à 17h sur rendez-vous au 04 75 57 95 15.

### **Daniel Grousson,**

1<sup>er</sup> adjoint - économie, écologie, emploi. Le lundi de 16h à 18h sur rendez-vous au 04 75 57 95 15.

### **Suzanne Brot,**

2<sup>e</sup> adjointe - finances, élections et personnel administratif. Sur rendez-vous au 04 75 57 95 15.

### **Lilian Chambonnet,**

3<sup>e</sup> adjoint - culture, animation, communication. Sur rendez-vous au 04 75 57 95 15.

### **Sabine Tauleigne,**

4<sup>e</sup> adjoint - affaires sociales, logement. Le mercredi de 17h30 à 19h30 sur rendez-vous au 04 75 57 95 15.

### **Stéphanie Huset,**

5<sup>e</sup> adjoint - sport, vie associative. Sur rendez-vous au 04 75 57 95 15.

### **Antonin Koszulinski,**

6<sup>e</sup> adjoint - urbanisme, voirie, réseaux. Sur rendez-vous au 04 75 57 95 15.

### **Corine Arsac,**

7<sup>e</sup> adjoint - enseignement, jeunesse, petite enfance. Sur rendez-vous au 04 75 57 95 15.

### **Patrick Groupierre,**

8<sup>e</sup> adjoint à la sécurité publique. Permanences le jeudi de 9h à 12h.

### **Eric Gradelle,**

Conseiller délégué à l'urbanisme et à la démocratie participative. Sur rendez-vous au 04 75 57 95 14.

Les adjoints vous reçoivent tous les samedis de 9h à 11h sans rendez-vous en mairie salle du conseil municipal

## VOUS DÉFENDRE : UN DEVOIR

Le 20 mars prochain, le traitement des demandes de carte nationale d'identité va évoluer. Il va être aligné sur la procédure actuellement en vigueur pour la délivrance des passeports biométriques, avec la nécessité d'identifier le demandeur par la prise d'empreintes digitales, afin de répondre à l'enjeu de sécurisation des documents d'identité. C'est un décret du 28 octobre dernier qui a officialisé ces nouvelles dispositions. Or, notre commune n'est pas équipée d'un dispositif de recueil d'empreintes suite à un refus de l'ancien maire, en 2009.

Pourtant, au cours de son mandat, Monsieur Trapier, toujours prompt à afficher avec véhémence sa défense du service public, toujours au 1<sup>er</sup> rang des manifestations ou pour présenter un vœu au conseil municipal, a refusé ce dispositif pour des raisons bassement financières. Quel paradoxe et quelle étrange contradiction avec l'affichage et l'idéologie officielle du parti communiste !

J'ai par contre réagi en urgence, dès l'annonce de ce décret par une requête dérogatoire qui a reçu une suite favorable du ministère de l'Intérieur et favorisé en cela par le soutien de la ville de Valence.

Le 31 janvier, c'est donc avec bonheur, que j'ai reçu de Monsieur le Préfet de la Drôme, une notification d'attribution d'un dispositif de recueil. Elle nous permettra dès le mois prochain, de pouvoir répondre à toutes vos demandes de carte d'identité, mais aussi de développer un service supplémentaire pour vous : la délivrance des passeports biométriques. Nous ferons partie des 22 communes de la Drôme, en capacité d'établir ces documents sécurisés.

Gouverner c'est prévoir. Cela ne s'improvise pas.

- Le maintien d'un service public indispensable à nos populations,
- Le maintien de notre personnel communal d'accueil,
- L'accompagnement dans la mutation des services municipaux.



**Geneviève GIRARD**  
Maire de Portes-lès-Valence  
Conseillère départementale

Telles sont mes priorités, que j'entends continuer de défendre pour que nous soyons dignes d'une ville de plus de 10 000 habitants.

Après la défense de la caserne des pompiers, c'est une nouvelle preuve de mon attachement à la défense et au développement du service de proximité à nos habitants.

Bien Cordialement  
A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'D. Trapier', written over a horizontal line.



Le 21 janvier les pompiers ont invité Geneviève Girard à fêter avec eux la Sainte Barbe, patronne des sapeurs-pompiers



Le 26 janvier, le magasin "Côté cuisine" a inauguré son nouveau show room en présence d'élus portois



Conseil municipal du 6 février sur le vote du budget primitif



Cali, en concert au Train-Théâtre le 26 janvier, a signé des autographes pour le plus grand plaisir de ses fans



Lundi 6 février, réunion d'organisation de la "Semaine verte"



Signature de partenariat entre GEM éClair et l'épicerie sociale le vendredi 13 janvier



La Marseillaise chantée à l'école Jean Moulin après la présentation de la devise de la République aux tout-petits (dossier pages 14 à 17)



Jean-Marc Rebull, nouveau président, élu lors de l'assemblée générale de l'association Mémoire Vivante de Portes-lès-Valence, le 26 janvier

Mardi 24 janvier, galettes offertes aux bénévoles de l'épicerie sociale et solidaire, en remerciement de leur investissement.



## Vote du budget primitif 2017

Conseil municipal du 6 février

**Le budget de la commune est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de la commune.**

Le 12 décembre dernier, s'est tenu le **débat d'orientation budgétaire**. L'objectif est de permettre à la municipalité de présenter lors d'une séance publique de Conseil municipal, à l'ensemble des élus comme aux habitants, les grandes **orientations budgétaires pour l'année à venir**. Ce débat est obligatoire. Il permet de rappeler le contexte général dans lequel va s'élaborer le budget de l'année et d'indiquer les axes de travail sur lesquels souhaite s'appuyer la municipalité pour proposer le budget. Il ne donne toutefois pas lieu à un vote mais à une simple délibération attestant de la tenue du débat.

**Le budget primitif**, présenté, lundi 6 février en conseil municipal, par Suzanne Brot, 2<sup>ème</sup> adjointe en charge des finances, est un acte fondamental de la gestion municipale. Il est à la fois un acte de prévision et d'autorisation. De prévision parce qu'il constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à faire sur l'année à venir. D'autorisation parce qu'il constitue l'acte juridique par lequel le maire, organe exécutif de la collectivité locale, est autorisé à engager les dépenses votées par le Conseil municipal.

*Suzanne Brot,  
adjointe au maire  
en charge des finances*



### UNE GESTION TOUJOURS RIGOUREUSE MISE AU PROFIT DES PORTOIS

Le budget primitif 2017 a été élaboré dans la continuité des orientations financières établies depuis le début du mandat et ce, dans un contexte **de désengagement de l'État et de repli des ressources externes** :

1. Pratiquer une fiscalité favorable aux Portoises et aux Portoises en décidant, pour la troisième année consécutive, d'un gel de la taxe d'habitation et de la taxe foncière, tout en tenant compte du besoin de financement des services publics.
2. Continuer à donner la priorité aux équipements de proximité de sorte à améliorer la vie quotidienne des Portoises et des Portoises,
3. Accompagner cette politique volontaire par un effort de gestion constant sur les dépenses de fonctionnement,
4. Poursuivre une stratégie optimisée de financement des investissements, malgré la baisse des dotations.

## LA COMPOSITION DU BUDGET COMMUNAL

Le budget comporte deux sections distinctes, la section de fonctionnement (charges du quotidien, salaires, impôts et taxes) et la section d'investissement (gros achats, emprunts, travaux importants, projets...). Chaque section regroupe une partie relative aux recettes et une autre partie consacrée aux dépenses. Afin de maintenir une politique d'investissement dynamique et de préserver la qualité des services qu'elle offre aux citoyens, la ville doit faire preuve d'investivité et de prudence.

### LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

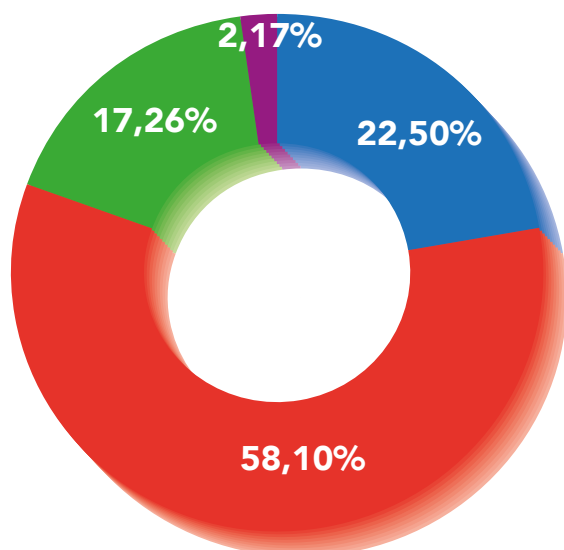
Cette section retrace toutes les opérations qui concernent l'exploitation, autrement dit, la gestion courante des services. On y retrouve principalement :

- en Dépenses : les charges de personnel, les achats de fournitures et de services, les dépenses d'entretien courant, les frais financiers des emprunts, les subventions versées aux associations...
- en Recettes : les ressources fiscales, les dotations versées par l'État...

Le budget primitif prévoit des dépenses de fonctionnement pour un montant de 9 212 000 €.



Répartis comme suit :



- Charges à caractère général, 2 072 000 €**  
(rappel 2016, 2 140 000 €)
- Charges de personnel, 5 350 000 €**  
(rappel 2016, 5 170 000 €)
- Charges de gestion courante, 1 590 000 €**  
(rappel 2016, 1 530 000 €)
- Charges financières, 200 000 €**  
(rappel 2016, 220 000 €)

Les recettes sont prévues à hauteur de 11 356 000 €. Ce montant est le résultat cumulé des recettes propres (9 749 000 €) et de l'autofinancement de 2016 (1 607 000 €). Le financement dégagé permet de prévoir un report en section d'investissement de 1 200 000 €.

# Actualités Municipales

## LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Cette section est consacrée essentiellement aux opérations d'équipements d'envergure ayant pour objet d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux. Ces dépenses d'investissement accroissent la valeur du patrimoine communal.

Quant aux recettes, elles proviennent de l'autofinancement, c'est-à-dire l'épargne brute dégagée par la section de fonctionnement, des subventions d'équipement reçues, des cessions, des emprunts et de la récupération de la TVA.

Les recettes d'investissement permettront une réalisation de 3 290 000 €, composées d'investissements nouveaux (2 300 000 €) d'investissements 2016 restant à réaliser (520 000 €) et du remboursement des emprunts (470 000 €).



travaux d'étanchéité du groupe scolaire Voltaire



reconstruction du chalet jaune du centre de loisirs



travaux de voirie  
rue Joliot Curie

## LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2017 POUR UN MONTANT DE 2 300 00 €

### SCOLARITÉ / ENFANCE / JEUNESSE

Le budget dédié à ce secteur est de :	<b>420 000 €</b>
Travaux dans les écoles	340 000 €
Centre de loisirs	80 000 €

### BÂTIMENTS SPORTIFS / CULTURELS / ASSOCIATIFS

Pour garantir une qualité de service, un montant global a été attribué à ce secteur de :	<b>250 000 €</b>
Centre culturel	80 000 €
Équipements sportifs	140 000 €
Parcs urbains	30 000 €

### URBANISME

Le cadre de vie est assuré grâce à des travaux réguliers pour un montant de :	<b>1 160 000 €</b>
Réseaux	90 000 €
Aménagement :	
- entrée Nord	550 000 €
- rues Marx Dormoy et Picasso	300 000 €
Entretien courant	190 000 €
Espaces verts	30 000 €

### BÂTIMENTS / ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

L'ensemble des chantiers d'entretien des bâtiments publics atteint un montant de :	<b>200 000 €</b>
Mairie	80 000 €
Maison des associations	70 000 €
Divers bâtiments	50 000 €

SÉCURITÉ	<b>30 000 €</b>
MISE EN ACCESSIBILITÉ DU DOMAINE PUBLIC	<b>180 000 €</b>
DIVERS AUTRES TRAVAUX	<b>60 000 €</b>



# Les pompiers sortent de la tourmente

## Le ciel se découvre sur le centre de secours de la commune



Élaboration de la contre-proposition pour la sauvegarde de la caserne, le 22 octobre 2015

Après plus d'un an de doute sur l'avenir du centre de secours Henri Béranger, l'annonce du président du conseil départemental, lors des vœux du maire, a redonné le sourire aux pompiers portois. Dès la fin de l'année 2015, le maire et vice-présidente du SDIS, Geneviève Girard, s'était donné pour objectif de garder la caserne sur la commune. Aujourd'hui, la mise en place d'une année d'expérimentation, confirmera la nécessité de la présence du centre de secours sur le territoire et récompensera la mobilisation de tous.

Les pompiers portois sont soulagés. 2017 est déjà synonyme de bonne nouvelle. Alors qu'il y a un an l'avenir de la caserne était compromis, aujourd'hui tout semble possible. Grâce à la mobilisation sans faille des habitants de la commune, du maire, accompagnée par le député maire de la Drôme, Franck Reynier, les pompiers volontaires de Portes n'ont pas perdu l'espoir durant toute cette année 2016 qui a été éprouvante pour eux.

### Un soutien mûri de réflexion

En effet, une annonce de fermeture était lancée en octobre 2015 par le SDIS, pour répondre à des exigences budgétaires. Une réflexion était alors évoquée de regrouper des centres de secours périphériques, dans le but d'alléger les coûts et d'optimiser le fonctionnement de certaines casernes réalisant peu d'interventions. Une situation comprise mais qui ne

peut s'appliquer au centre portois, puisque, comme le rappelait Geneviève Girard dans un courrier qu'elle adressait au SDIS en novembre 2015, le centre Henri Béranger ne coûte au Service Départemental d'Incendie et de Secours que 36 000€, et que la commune contribue à son budget à hauteur de 236 508€. Il est également très actif sur le territoire, puisque le volume d'interventions est sans cesse croissant. En 2016, il a atteint les 488 sorties. Il représente le 8<sup>e</sup> centre en volume d'interventions sur le département.

### Un véhicule qui change tout

Afin de permettre aux pompiers volontaires d'effectuer des interventions de secours à la personne (qui représentent 70% des interventions du poste portois), un véhicule ambulance était

demandé depuis 2003. Le SDIS accepte aujourd'hui d'attribuer ce VSAV, élément majeur et condition indispensable à son maintien sur la commune. Cette ambulance permet d'éviter le double engagement de moyens portois et valentinois comme c'est jusqu'à présent le cas lors des secours à la personne. Pour confirmer cette annonce positive, une nouvelle recrue est venue compléter l'équipe des pompiers portois. Bienvenue à Audrey Guelier, qui ajoute une autre légitimité au poste portois puisqu'elle est infirmière de formation.

Rencontre avec le Député Franck Reynier, le 12 décembre 2016



JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

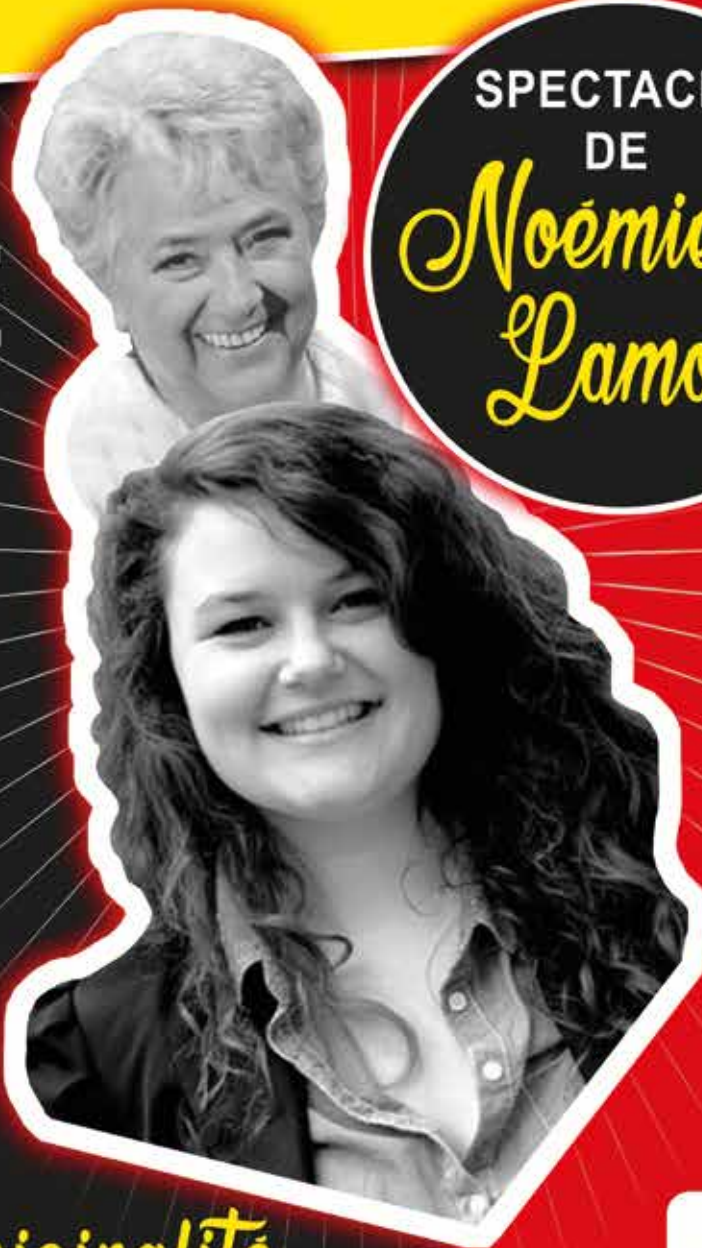
# La Maillan

DIMANCHE  
5 MARS  
17H

Train-Théâtre

*Spectacle  
offert  
aux  
portaises  
par la municipalité*

PLACES À RETIRER EN MAIRIE



SPECTACLE  
DE  
*Noémie  
Lamour*



## Journée internationale des droits des femmes

### ◀ Spectacle offert aux Portoises par la municipalité

Pour célébrer, la journée internationale des droits des femmes, la municipalité invite toutes les Portoises au Train-Théâtre le 5 mars à 17h, pour le spectacle "La Maillan" créé et interprété par la jeune artiste Noémie Lamour.

Comédienne et chanteuse lyrique un brin malicieuse, Noémie Lamour propose un autre regard sur une des comédiennes françaises les plus appréciées du XX<sup>ème</sup> siècle, Jacqueline Maillan. Avant de devenir la reine du théâtre de boulevard, Jacqueline Maillan était chanteuse. Elle interprétait des chansons cousues main par

son mari Michel Emer (compositeur d'Edith Piaf) et fut la première femme à monter en solo sur les planches ! Fascinée par "La Maillan" (comme l'appellent ses admirateurs), Noémie Lamour a imaginé un joyeux spectacle musical constitué de chansons et de monologues glanés au fil de la carrière de Jacqueline Maillan,

pour donner à voir et entendre son héritage. Une plongée dans l'univers d'une des premières femmes humoristes, qui ne vivait que pour la scène et qui demeure d'une incroyable modernité. Toutes les Portoises sont invitées à retirer gratuitement leur place en mairie.

---

### Programme de l'association Femmes solidaires

**Femmes solidaires propose une exposition du 1<sup>er</sup> au 11 mars à l'espace Baronissi, autour du travail du photojournaliste Pierre-Yves Ginet.**

L'exposition muséale "Femmes en résistance" reprend l'intégralité du travail du photojournaliste Pierre-Yves Ginet, dédié à cette thématique depuis 1998. À travers vingt et un reportages, le public découvre vingt et un pays, vingt et une résistances. Du Pérou à l'Afghanistan, de l'Angola au combat des femmes victimes de violences conjugales dans nos pays, le visiteur prend conscience de la palette grandissante des agressions dirigées spécifiquement contre les femmes. Mais surtout, face à ces maux, Pierre-Yves Ginet dresse un panel de différentes typologies d'engagements féminins, en faisant sortir de l'anonymat quelques "combattantes de l'ombre" tout en présentant leurs idéaux et leurs personnalités. Ce projet entend également rendre compte de l'émergence d'initiatives de femmes exclusivement, en faveur de la paix, de la liberté, de la justice et du développement durable. Existe-t-il des similitudes entre ces engagements a priori sans liens les uns aux autres ? Y a-t-il des formes d'actions spécifiques à l'action des femmes ? **Soirée d'inauguration le 2 mars à 18h30.**



*L'association proposera une séance de cinéma le 7 mars à 20h30 au Train-cinéma et un concert de chansons françaises-chant occitan par le duo Acanthe, le 10 mars à 20h à l'espace Baronissi. Renseignements : 04 75 57 05 79*

## Vos cartes d'identité toujours en mairie

### Modernisation de la délivrance des pièces d'identité

À partir du 20 mars prochain, la demande de Carte Nationale d'Identité (CNI) sera effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeports, par une instruction sécurisée, dématérialisée et avec des délais réduits. Portes a reçu l'aval de la préfecture d'être une des communes équipées d'un dispositif de recueil des demandes de titres (CNI, passeport). Il sera donc possible désormais de faire ces démarches dans votre mairie.



Entrant dans le Plan Préfecture Nouvelle Génération, les modalités de délivrance des CNI évoluent.

À partir du 20 mars prochain, les usagers devront se présenter dans les

mairies équipées d'un dispositif de recueil de demandes de titres, comme le sera prochainement la mairie de Portes-lès-Valence.

Les demandes seront ensuite instruites par des plateformes spécialisées, ce qui permettra d'améliorer les délais de traitement tout en renforçant les moyens de lutte contre la fraude. Après l'instruction d'un dossier complet, un message sera ensuite adressé à l'utilisateur sur son portable l'informant de la mise à disposition de son titre auprès de la mairie de dépôt.

Dans le même temps, pour gagner du temps au guichet, un formulaire de pré-demande en ligne sera disponible sur le site : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Cette pré-demande en ligne remplace alors le dossier papier qui continuera cependant à être accepté. Le dispositif concerne tant les premières demandes que les renouvellements.

**Cette étape demeure facultative : il est possible de faire l'intégralité de sa demande en se rendant en mairie.**

Cette nouveauté implique que les demandes de passeports pourront également être réalisées en mairie.



#### 4 ÉTAPES POUR EFFECTUER UNE DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je m'adresse à l'une des mairies équipées d'un dispositif de demandes de titres. (Portes-lès-Valence, Valence, Bourg-lès-Valence, Livron et Chabeuil)
- Je rassemble les pièces justificatives et me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

## ATTENTION !

### Démarchage abusif auprès des professionnels

Depuis le début de l'année 2017, plusieurs petites entreprises, commerces, hôtels, professions libérales,... de la région ont fait l'objet d'escroqueries utilisant une manière d'opérer particulière. Dans le cadre d'un démarchage commercial agressif, voire même menaçant, réalisé par courrier, courriel, fax ou téléphone, des entreprises se faisant passer pour des organismes officiels ou agréés proposent aux professionnels la réalisation d'un diagnostic d'accessibilité de leurs locaux, après les avoir informés des sanctions encourues en cas de non-respect de la réglementation en vigueur. Ces sollicitations laissent à penser que le recours à ce service est obligatoire. Les professionnels sont incités à remplir un formulaire en ligne et à fournir leurs coordonnées bancaires puis sont prélevés de sommes souvent plus élevées que celles initialement annoncées lors des contacts. (sommes comprises entre 490 et 1 300 €).

Il convient de faire preuve d'une vigilance accrue, ces offres payantes étant abusives. Ne pas hésiter à s'informer auprès des services compétents (mairie, préfecture,...) sur la fiabilité de l'entreprise avant de contracter avec elle et ne jamais communiquer de coordonnées bancaires ni par mail, ni par téléphone.

Dans le cas où vous seriez victime de ce type de démarchage abusif :

#### 1 - Rassembler les éléments suivants :

- résumé chronologique des faits (penser à conserver tout écrit relatif à l'affaire),
- nom de la société et de l'interlocuteur,
- coordonnées (adresse, numéro de téléphone, mail, site internet, n° SIREN...),
- si virement effectué, coordonnées bancaires du destinataire.

#### 2 - Déposer rapidement plainte auprès des services de police ou de gendarmerie.

#### 3 - Alerter également les services de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) du département d'implantation de cette société, dont la liste se trouve sur le site ci-dessous :

[www.economie.gouv.fr/dgccrf/coordonnees-des-DDPP-et-DDCSP](http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/coordonnees-des-DDPP-et-DDCSP)

## Citéa Lignes 9 et 10

**Ligne 9** (dans la direction Portes Jean Macé - St-Marcel Gare TGV). En raison des travaux situés avenue de Marseille, les arrêts Allende et Marseille ne sont pas desservis. Vous pouvez vous reporter aux arrêts de la ligne 10 situés, avenue des Auréats.



**Ligne 10** (dans la direction Pôle bus - Portes Fernand Léger). En raison des travaux situés sur l'avenue de la Libération à Valence, les bus de la lignes 10 sont déviés dans la direction de Portes Fernand Léger. Après l'arrêt Cécile, les bus empruntent l'itinéraire de la ligne 9 (rue de la Cécile/avenue Maurice Faure/avenue Victor Hugo) et desservent l'arrêt Fontlozier avant de reprendre leur itinéraire normal. Les arrêts Génissieu, Bérenger, La Palla, Gataud, Grande Plaine et Bois de Murat ne sont pas desservis. Vous pouvez vous reporter à l'arrêt Fontlozier, Victor Hugo ou Cécile.

# Liberté - Égalité - Fraternité

Être citoyen dès l'école...



École Fernand Léger

## La devise de la République à l'école

**L'inauguration de panneaux porteurs de la devise de la République française, dans toutes les écoles portoises, a été l'occasion pour les élèves de découvrir l'origine de ces symboles.**

Sous le drapeau tricolore, une plaque est cachée depuis le début de la matinée. Dans la cour de l'école élémentaire Joliot Curie (tout comme dans les 6 autres écoles de la ville), les élèves sont curieux de découvrir ce qu'elle déclare. C'est madame le maire, accompagnée de Corine Arzac, en charge de l'enseignement, et de conseillers municipaux qui vont éclairer ce mystère lors de l'inauguration de cette plaque républicaine. Pour l'occasion, tous les élèves se sont réunis dans

la cour avec leurs maîtres et maîtresses. Une fois le panneau dévoilé, les élus expliquent la signification des trois mots fondateurs de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Les élèves écoutent avec intérêt. Certains en ont déjà discuté en classe avec leur professeur. Après que Geneviève Girard les ait tous invités à réfléchir au sens de ces mots et comment bien les mettre en pratique au quotidien, les élus ont proposé d'entonner La Marseillaise avec les enfants qui la connaissent. Loin de se faire prier, la majorité des élèves a repris l'hymne national, certains avec la main sur le cœur. La démarche répétée dans chaque école trouve le même écho. Les élèves reconnaissent le drapeau et à présent connaissent les trois mots de la République : Liberté, Égalité, Fraternité.

### **"Liberté, Égalité, Fraternité"**

est la devise nationale de la France depuis 1848. Cette expression reprend les idées de liberté et d'égalité qui sont contenues dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen votée en août 1789 par l'Assemblée Constituante et l'idée de fraternité qui figure dans le préambule de la Constitution de 1848 rédigée pour la mise en place de la Deuxième République.

Cette devise figure sur la plupart des bâtiments publics (mairies et écoles publiques) et sur les papiers officiels provenant de l'État.



« Les 7 écoles de la ville sont maintenant dotées d'une plaque à la devise de la République, pour sensibiliser les écoliers et les habitants à la citoyenneté. À la suite des derniers attentats qui ont visé les valeurs fondamentales, nous avons souhaité réaffirmer nos valeurs républicaines. Notre objectif est double : sensibiliser et éduquer les nouvelles générations aux valeurs essentielles et inconditionnelles de notre République. Il est important de rappeler, que les valeurs qui nous rassemblent sont beaucoup plus nombreuses que celles qui nous divisent. Ces plaques sont également le point de départ d'un travail pédagogique réalisé par les enseignants pour expliquer le sens des mots "Liberté, Egalité, Fraternité". »

Corine Arzac, adjointe au maire en charge de l'enseignement, de la jeunesse et de la petite enfance



École Jean Moulin



École Anatole France



École Joliot Curie



École  
Pasteur

## Dossier du Mois

# Agir en citoyen pour mieux vivre ensemble

L'apprentissage citoyen commence dès le plus jeune âge dans les écoles. Cette éducation civique ou éducation à la citoyenneté informe les élèves sur les questions de la citoyenneté et enseigne les devoirs civiques et les droits de chacun. L'éducation civique a pour fonction

de préparer les élèves à leur futur rôle de citoyen. Car être citoyen c'est agir au quotidien et participer au bien vivre ensemble.

## Participation à la vie publique

*« La démocratie ne consiste pas à mettre épisodiquement un bulletin dans l'urne et à déléguer les pouvoirs à un élu puis se taire »*

Pierre Mendès France



École  
élémentaire Voltaire

Les Français qui ne sont pas en âge de voter peuvent aussi participer à la vie démocratique. C'est pourquoi, de plus en plus de structures sont mises en place pour que chacun puisse s'exprimer sur les choix qui affecteront son quotidien. On peut citer par exemple les débats publics (Commission nationale du débat public), ou comme sur la commune, les conseils de quartier ou encore le Conseil Municipal des Jeunes. C'est ce qu'on appelle la "démocratie participative" qui fait en sorte que la participation du citoyen et la prise de décision politique soient renforcées. À ce titre, la modification de la Constitution

de 2008 a mis en place ce qu'on appelle le "référendum d'initiative partagée". Le texte de Loi qui permet l'application de ce mécanisme a été adopté au mois de février 2013 par le Sénat. Désormais, une proposition de Loi présentée par au moins un cinquième des membres du Parlement et soutenue par un dixième des électeurs pourra être soumise à référendum.

### L'expression par le vote

Les citoyens s'expriment avant tout par le vote. Régulièrement, les Français sont appelés à élire leurs

représentants, qui établiront les règles et les lois pour tous : on dit que la France est une démocratie représentative.

**En 2017, deux élections  
sont organisées  
au suffrage universel direct.**

Il s'agit des élections présidentielles tout d'abord. Le premier tour est prévu le dimanche 23 avril et le second tour le dimanche 7 mai. Et des élections législatives pour la désignation des 577 députés qui composent l'Assemblée nationale. Elles se dérouleront les dimanches 11 et 18 juin.



En plus de donner leur avis à travers l'élection de leurs représentants, les citoyens français peuvent être consultés par référendum pour indiquer s'ils approuvent ou non un texte de loi ou un traité international.

Sur les cartes électorales il est indiqué "Voter est un devoir civique" mais l'abstention devient de plus en plus importante.

Le vote reste pourtant le fondement de toutes ces revendications. Comme l'exprimait le philosophe Alain : « Voter, ce n'est pas précisément un des droits de l'homme : on vivrait très bien sans voter si l'on avait la sûreté, la liberté et l'égalité. Le vote n'est qu'un moyen de conserver tous ses biens [...] Quand je vote, je n'exerce pas qu'un droit,



je défends tous mes droits ». Pour faire en sorte que les citoyens se réapproprient le vote comme moyen de s'exprimer, certains pensent qu'il faut par exemple reconnaître le vote blanc. C'est-à-dire reconnaître comme un choix politique le fait d'être venu voter pour dire « je vote, je reconnais la démocratie mais aucun des can-

didats présentés ne me convient » (Une proposition de Loi visant à reconnaître le vote blanc est discutée en ce moment au Sénat). D'autres encore pensent qu'il faut rendre le vote obligatoire comme c'est le cas en Belgique ou bien pour les grands électeurs lors des élections sénatoriales.

## Les valeurs de la République Française

### La laïcité

C'est une règle dans notre pays depuis 1905. Elle dit que chacun est libre de choisir sa religion ou de ne pas en avoir. Les chefs du pays prennent des décisions pour tous les habitants, sans tenir compte des religions. Dans les écoles publiques, par exemple, les connaissances sont enseignées à tous de la même manière. Les croyances de chacun ne doivent pas être affichées de manière trop visible. Personne n'a le droit d'imposer ses croyances aux autres.

### La démocratie

En France, les citoyens majeurs ont le droit de voter pour choisir le Président de la République, les députés et leurs représentant dans les villes, les départements et les régions.

### Les libertés...

Les Français ont de nombreuses libertés. Ils ont le droit de s'exprimer, de se réunir, de choisir leurs idées politiques, de posséder ce qu'ils veulent... La liberté de

la presse fait partie de ces libertés. C'est le droit des journalistes d'informer (raconter ce qui s'est passé) et d'exprimer leurs opinions. Tout cela, en respectant la Loi. Par exemple, les paroles et les actions racistes ou qui poussent au racisme sont interdites en France. Notre pays est une République : la Loi doit être respectée par tous et le Président est élu (ce n'est pas un roi ni un fils de roi). Sa devise est "Liberté, Égalité, Fraternité".

### ... et les Droits de l'Homme

On dit que « la France est le pays des Droits de l'Homme ». Parce que ses libertés sont écrites dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, un texte de 1789. En 1948, les pays du monde se sont inspirés de ce texte pour créer la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

### L'égalité

C'est l'une des trois grandes idées inscrites dans la devise de la France. Elle veut dire que tous les Français ont les mêmes droits, quels que soient leur lieu de vie, leur origine, leur religion, leur façon de vivre...

## Les galettes des quartiers

Moments de convivialité entre voisins

**Au mois de janvier les conseils de quartier profitent du partage de ce gâteau traditionnel pour fêter la nouvelle année entre voisins. La réunion prend différentes formes, concours, dégustation, goûter, mais le plaisir de se retrouver et parfois de se rencontrer est la principale vertu de ce moment gourmand.**



### Le conseil de quartier Sud

C'est à l'espace Cristal qu'a été lancé cette année le marathon des galettes de quartier. Le 13 janvier, les animateurs du quartier, Chantal et Patrick Penel, Antoine Sarrion et Bastien Fargeot avaient organisé le désormais traditionnel "concours de galettes". En tout, ce sont 7 participants qui ont proposé leur pâtisserie dorée à cœur, au palais

d'un jury "expert" parmi lesquels deux de nos pompiers portoais. Soumis à des critères drastiques, d'aspect, de cuisson, sur la garniture, la saveur pour obtenir une note sur 20, les galettes ont été dégustées avec attention. Madame Monique Poletti et sa spécialité citron noisette a remporté "la couronne" devant les ex-æquo Adeline Fargeot et Denise Aubert. Le conseil de quartier remercie tous les participants et la quarantaine de convives présents en tant que simples goûteurs pour ce moment gourmand et convivial.

### Le conseil de quartier Centre

La soirée du 20 janvier était dédiée à la convivialité pour les habitants du quartier Centre. Le conseil de

quartier avait organisé dans la salle Brassens une soirée divertissante. Un peu plus de 140 personnes étaient présentes pour partager la soupe au potiron préparée par les bénévoles du conseil de quartier. Après un diaporama des temps forts de 2016, la galette a apporté une touche sucrée et a donné de l'énergie aux courageux qui se sont proposés pour animer un karaoké dans une ambiance réjouissante.

### Le conseil de quartier Ouest

La dernière galette du mois de janvier pour les quartiers, le 28 janvier à la salle Fernand Léger était organisée en goûter. Pour un moment de partage et de rencontres entre habitants, ce rendez-vous gourmand a ravi les petits et les grands dans la bonne humeur.



# Informations MJC-Centre social

## Jeunes portois, s'engager et mener à bien son projet

L'équipe d'animation jeunesse de la MJC permet aux jeunes de donner vie à leurs envies

**Le secteur jeunesse de la MJC-Centre social dispose de divers outils (activités, projets...) qui visent à amener les jeunes à s'engager et à se mettre en action afin de parvenir à l'accomplissement de leurs projets, qu'ils soient individuels ou collectifs. Ils sont alors appelés à construire et suivre les différentes étapes qui les conduiront, d'une simple idée de départ, jusqu'à la réalisation finale d'un projet, en passant par une éventuelle demande de financement.**

Vous avez entre 11 et 18 ans, vous avez une idée tenace, un projet en perspective (voyage, organisation d'événements sportif ou culturel, actions solidaires...), seul(e) ou avec des ami(e)s, et vous avez besoin d'un coup de pouce pour concrétiser tout cela, rapprochez vous de Joris ou d'Estelle, animateurs du pôle jeunesse. Vous trouverez un accompagnement, un soutien et une écoute bienveillante et attentive. Même si vous pouvez rencontrer les animateurs à n'importe quel moment, sachez qu'un temps spécifique est consacré à l'accompagnement de projets : les vendredis de 18h15

à 20h et les samedis de 17h à 18h30 (pôle jeunesse espace Charly Jurietti). Vous avez aussi l'occasion de créer et/ou animer une commission jeunesse qui pourra participer pleinement aux décisions et aux choix faits par la MJC (pas de condition d'âge). Vous pouvez également participer aux prises de décisions en intégrant le conseil d'administration de la MJC : pour en faire partie, il faut simplement avoir 16 ans et être adhérent. Tous les domaines peuvent être abordés : multimédia, sport, pratique artistique, tourisme, emploi, formation... N'hésitez donc plus, lancez-vous !

Nouveau rendez-vous

## Familles du printemps

Le mercredi 15 mars, de 14h à 17h, Ardé'Jeux, une ludothèque itinérante, viendra installer ses univers de jeux à la MJC. Jeux de société, jeux en bois, jeux de construction et jeux d'imitation (dînette, poupées, petites voitures...) combleront les envies des petits et des grands. Sentez-vous libre de passer la porte pour dix minutes, un peu plus ou pour tout l'après-midi. L'équipe de la MJC vous accueillera chaleureusement pour ce nouveau rendez-vous mensuel. Ces temps se veulent intergénérationnels, il sera demandé aux enfants de moins de 14 ans d'être accompagnés par un adulte.

## La MJC-Centre social, vous propose...

### STAGE EN FAMILLE :

#### EXPÉRIMENTATIONS SONORES

**Lundi 20 et mardi 21 février, 9h30 - 11h30 à la MJC**

Création d'une musique avec tablettes tactiles, instruments... animé par la CIE Illimitée, MJC & Train-Théâtre. Tarifs: 10€ adhérent / 26€ non adhérent. Renseignements et inscription au 07 69 22 17 11 ou 04 75 57 00 96

### CINÉ DÉBAT ADOS

**Mercredi 22 février à 14h au Train-Cinéma**

Les ados sont conviés à participer au ciné-débat. Projection du film "Nerve". Renseignements et réservation au 04 75 83 79 72 ou 07 68 48 71 17

### EXPOSITION "FEMMES"

**Du 1<sup>er</sup> au 11 mars, espace Baronissi**

Venez parcourir l'exposition "Femme". Exposition qui a lieu dans le cadre de la **Journée internationale des droits des femmes.**

### Inscriptions : BOURSE AUX VÊTEMENTS, JOUETS ET PUÉRICULTURE

**Lundi 6 et jeudi 9 mars de 18h à 19h à la MJC**

Inscription pour un espace de vente à la bourse aux vêtements qui aura lieu, salle Fernand Léger, dimanche 19 mars. 4€ la table adhérents / 6€ non adhérents. Renseignements au 04 75 57 00 96

## Le carnaval



« Le carnaval est de retour avec son esprit festif et sa bataille de confettis. Les enfants et leurs parents sont invités à se retrouver sur la place de la

mairie avec leur plus beau déguisement le 25 mars prochain pour profiter de nombreuses surprises. Dès 14h, les percussions africaines de l'école de musique résonneront afin d'accueillir le bateau pirate et ses moussaillons. Une nouveauté

cette année, le disco jump gonflable, une vraie piste de danse avec son DJ pour faire remuer les petits et les grands jusqu'au goûter. Une collation avec brioches et bonbons sera offerte par la municipalité à la fin de cette journée d'animations ».

Lilian Chambonnet  
Adjoint au maire en charge  
de la culture, de l'animation  
et de la communication

## La soirée des Miss

### Les belles et le cabaret

**L'élection de Miss Portes-lès-Valence se déroulera le 18 mars à l'espace Cristal. Cette soirée sera animée par le spectacle de la revue cabaret "La Flambée". Venez découvrir le sourire de la gagnante et profiter d'un spectacle à couper le souffle.**

Le Comité des fêtes et la municipalité renouvellent la soirée "Prestige" dédiée à l'élection de Miss Portes-lès-Valence. Incontournables personnalités de la commune, les trois jeunes filles seront présentes pour l'essentiel des cérémonies et manifestations municipales durant toute l'année 2017.

Après la présentation des candidates et le couronnement de la miss avec ses deux dauphines, les artistes de music-hall "La Flambée" s'installeront sur la scène de l'espace Cristal et proposeront un show mêlant humour, émotion, danse et musique extrait de leur spectacle "Carousselle"..



Venez profiter de ce spectacle dans la tradition de revues parisiennes hautes en couleurs accompagnées de mignardises et de boissons.

**Espace Cristal le 18 mars à 20h30**  
**Entrée 13€**  
**Réservations : 07 68 27 15 42**

## Fête de la musique

**Florent Mothe tête d'affiche  
du concert du 21 juin  
et président du jury de  
"Voix en scène"**

Les derniers frimas de l'hiver ne sont pas encore passés que Portes en fête et ses concerts de l'été annoncent déjà des soirées chaleureuses sur la place de la mairie. Le concours de chant de Portes-lès-Valence s'ouvre aux inscriptions le 1<sup>er</sup> mars prochain et dévoile son nouveau règlement.

Les auditions du concours "Voix en scène" se tiendront en mairie le 28 mai. Seuls les candidats de la catégorie auteur-compositeur seront sélectionnés pour la finale sur écoute CD par le jury.

"Voix en scène" est lancé. Dès le 1<sup>er</sup> mars les inscriptions aux auditions seront ouvertes jusqu'au 21 avril. Comme lors des deux dernières éditions, les chanteurs/auteurs/compositeurs et musiciens retenus lors des auditions se présenteront sur la scène de la place de la mairie, pour la première partie du concert de la fête de la musique, le 21 juin prochain. Ces finalistes devront convaincre des professionnels du monde du spectacle parmi lesquels Florent Mothe, président du jury ("Mozart, l'opéra rock", "La légende du roi Arthur"), qui se produira sur scène à partir de 22h. Le concours se divise en 3 catégories : les enfants, les adultes et les auteurs-compositeurs. À la différence des deux éditions précédentes, les catégories enfants et adultes sont limitées aux candidats accompagnés d'un instrument ou d'un musicien. Les

# INSCRIPTIONS AUX AUDITIONS CONCOURS DE CHANT 2017

# VOIX EN SCÈNE

Commune de Portes-lès-Valence - Drôme



**Jusqu'au 21 avril**  
candidatures limitées

**renseignements : 04 75 57 95 51**  
[desteves@ville-portes-les-valence.fr](mailto:desteves@ville-portes-les-valence.fr)



*Le gagnant de la finale dans la catégorie auteur-compositeur, gagnera l'opportunité d'assurer la première partie de **Jenifer**, programmée le 21 juillet place la mairie.*



## Médiathèque

### KEEP TALKING AND NOBODY EXPLODES (JEU VIDEO)

**Démonstration : mercredi 22 février à 14h**

**Entraînements : jeudi 2 et vendredi 3 mars à 10h**

Ce jeu pas comme les autres a pour but de désamorcer une bombe en faisant équipe avec un ou plusieurs partenaires appelés les experts. Le jeu se base sur la communication orale avec vos partenaires, plus celle-ci sera rapide et précise, plus vite vous gagnerez. Les équipes pourront s'entraîner sur ce jeu qui fait le buzz en vue de participer à la finale le 1<sup>er</sup> avril à la médiathèque la Passerelle de Bourg-lès-Valence dans le cadre du Printemps du numérique. Pour les 12-21 ans / sur inscription.

### MERCREDIS ET SAMEDIS DES PETITS "ONE, TWO, TEA !"

**Samedi 11 mars à 10h30**

**Mercredi 15 mars à 10h30**

Des lectures d'albums, des comptines, des jeux de doigts... Et autres surprises. A noter : le premier 1/4h sera particulièrement adapté aux toutes petites oreilles. Pour les moins de 6 ans et leurs parents. Entrée libre dans la limite des places disponibles.



### SPECTACLE – LE THÉ

**Vendredi 17 mars**

**à 18h30**

Deux femmes se retrouvent pour préparer le thé. Plus qu'une habitude, c'est une véritable cérémonie à laquelle elles s'adonnent dans un rituel bien huilé. Et pourtant cette fois-ci, les choses ne se déroulent pas aussi bien

qu'à l'accoutumée. De petits accidents surviennent et les poussent à sortir de leur routine. Leurs émotions les submergent et vont les conduire à se laisser aller à leurs instincts les plus bas... Par le Compagnie toc et chic. Tout public / à partir de 7 ans.

### ATELIER NUMÉRIQUE

**Samedi 18 mars à 10h30**

Achat sur Internet

## Train-Cinéma



### LA LA LAND

Jeudi 23 février à 20h30 (VO),  
vendredi 24 février à 21h,  
lundi 27 février à 20h30  
et mardi 28 février à 14h (VO)

### RAID DINGUE

Mercredi 23 et mardi 28 février à 20h30,  
vendredi 24 février à 18h30, samedi 25 février à 21h  
et dimanche 26 février à 14h



### SAHARA

Jeudi 23, vendredi 24 et lundi 27 février à 14h et dimanche 26 février à 16h

### NERVE

Ciné-débat, mercredi 22 février à 14h

### FESTIVAL DES EXPRESSIONS ÉQUESTRES CONTEMPORAINES

Dimanche 12 mars 13h45.

Projections de longs et courts métrages et conférences autour de l'équitation. En présence des cavaliers et des auteurs des œuvres présentées.

### AVANT-PREMIÈRE DU FILM "TAPIS ROUGE"

Samedi 20 mars 15h30

Présence des acteurs et du réalisateur Frédéric Baillif. Un road movie vers Cannes qui remet en question toutes les certitudes d'un travailleur social et de jeunes en perte de repères.

### FESTIVAL D'UN JOUR

Du 20 au 25 mars, grande fête du cinéma d'animation, séance gratuite.

**Renseignements au 06 86 43 41 77**

# Train-Théâtre

## Aah ! Les Déferlantes du 21 au 25 mars

Les chansons francophones à l'honneur

Au Train-Théâtre, mois de mars rime avec festival. Le festival de la chanson francophone, Aah ! Les Déferlantes, c'est un rendez-vous incontournable de la scène musicale en Rhône-Alpes, pour découvrir des artistes venus d'ailleurs aux talents épicés et savoureux.



### **BASSEKOU KOUYATE / GASANDJI**

**Mardi 21 mars à 20h**

Bassekou Kouyaté a conquis maintes oreilles à travers le monde grâce à sa musique faisant rimer Afrique et électrique, tradition et innovation. Gasandji, c'est une voix, un style, un esprit, elle impose classe, empathie et finesse. A ses côtés batterie, percussions africaines, guitare acoustique et flûte, toujours prêtes à la suivre dans l'évocation de ses mondes.

### **DANYÈL WARO / ZANMARI BARE**

**Mercredi 22 mars à 20h**

Le maloya de Zanmari Baré est pur et doux, tout acoustique, nuancé, minimal. Son aîné, le poète Danyèl Waro est plutôt explosif, plus extraverti, il distille des chansons engagées... Il se murmure que Zanmari Baré serait le fils spirituel de Danyèl Waro, la figure planétaire qui a popularisé le blues créole de La Réunion sur les scènes du monde entier.



### **SAGES COMME DES SAUVAGES / SUROIT**

**Jeudi 23 mars à 20h**

Ava Carrère et Ismaël Colombani sont Sages Comme des Sauvages, duo franco-américano-greco-corso-bruxellois. De l'Île de La Réunion à celle de Cythère, ils récoltent des chansons et des instruments qu'ils mêlent à leurs propres compositions. Les 5 musiciens de Suroit sont animés par une même passion : la musique de leurs racines (accordéon, banjo, harmonica). Musique originale qui puise ses influences dans la chanson française et canadienne, dans la musique celtique et cajun.

### **DORSAF HAMDANI / DOBET GNAHORE**

**Vendredi 24 mars à 20h**

La chanteuse tunisienne Dorsaf Hamdani relie la chanson arabe et la chanson française à travers les répertoires de Barbara et de Fairouz. Chanteuses du Maghreb et du Moyen Orient attachée aux traditions musicales et à la modernité. De la génération des femmes libres. Dobet Gnahoré, chanteuse, danseuse et percussionniste ivoirienne. Sa voix grave, porte des textes engagés, pour beaucoup dédiés à la femme africaine dont elle dénonce le statut encore trop souvent bafoué.

### **SAULE / SARATOGA**

**Samedi 25 mars à 20h**

L'artiste belge Saule s'est fait connaître du grand public par son single Dusty men en duo avec le très british Charlie Winston. Un zeste d'Ennio Morricone, des effluves africaines ou jamaïcaines, des arpèges seventies folk ou des guitares mordantes qui rappellent le groupe Calexico. Saratoga, le duo, formé par Chantal Archambault et Michel-Olivier Gasse, armés d'une guitare et d'une contrebasse, a vu le Québec dans toute sa grandeur, avec plus d'une centaine de spectacles dans des lieux divers et variés et de diffusion improvisés.



13 membres du Jogging club au snow trail des Deux-Alpes



Les vététistes du Bike Club Portoï, surpris en plein cœur de l'Ardèche, par une voiture échappée du Monté Carlo historique, le 29 janvier !



Signature du partenariat entre l'épicerie sociale et le GEM éclair



Medhi et Idriss, Vice-champions Drôme Ardèche en boxe avec le Boxe Ring Portoï Valentinois



Parmi les champions portoï de judo départementaux minimes, en - de 73 kg garçon, Stanley David arrive 1<sup>er</sup>, devant Maël Chizat.



Vendredi 27 janvier avait lieu le tir du Roy. Ce sont Chloé et Lorys qui ont remporté le titre de Reine et de Roy 2017 !



# Actions Vie Associative



Remise des nouveaux maillots pour le BMX, le 29 janvier en présence de Stéphanie Housset, adjointe en charge du sport

L'US Véore recevait le RC Romans et a remporté le match en 9 points gagnants malgré les conditions difficiles.



Flor'à Vie organisait un marché gourmand samedi et dimanche 4 et 5 février dans la salle Brassens



1<sup>er</sup> concours 2017 de La Danse de Laeti. Médaille d'or, duo Alexandra et Léona. Médailles d'argent Léona, Alexandra, duo Lindsay et Lina. Médailles de bronze pour Violette, Lindsay, Sixtine, Ted, Juliette, Gabrielle, duo Sixtine et Ted et les groupes "les enfants perdus" et "les naufragés". Bravo à tous.

Samedi 11 février, le Viet vu dao portois organisait, à la halle des sports, un tournoi régional auquel pas moins de 8 clubs ont répondu présents et présenté des concurrents dans toutes les catégories d'âge.



# Actions Vie Associative

## L'US Véore XV

Le rugby à l'honneur, mardi 18 janvier

La Fédération Française de Rugby a été accueillie par l'US Véore XV, mardi 18 janvier, en vue de constituer l'équipe de France des cadets (- de 16 ans). Cinq pôles espoir (Dijon, Villefranche sur Saône, Paris, Hyères et Béziers) ont effectué un stage de sélection.

Malgré les conditions atmosphériques, 65 jeunes et 15 encadrants ont pu travailler, à la satisfaction de leurs éducateurs. Le stage s'est terminé par le repas de

midi concocté par les bénévoles de l'US Véore XV, à l'espace Robert Freysse de Beauvallon. Après les discours des élus dans l'esprit du sport d'équipe, les 5 maires des communes, où l'US Véore XV est représentée, ont offert un petit cadeau aux responsables des 5 pôles, afin qu'ils repartent avec un souvenir de leur passage dans le club.



## Stage de février avec l'US Véore XV

L'US Véore XV organise un stage multi-activités à dominante Rugby ouvert à tous les enfants, garçons et filles, de 5 à 12 ans pendant les vacances d'hiver du 27 février au 3 mars. Activités prévues : rugby, cinéma, boxe, foot et visite des structures du club de Top 14 Montpellier avec rencontre de joueurs.

Tarif 150 €, la semaine, repas et goûters compris.

Renseignements auprès de Benjamin Gasquet au 06 95 20 01 72.

Mail : [gasquetb@gmail.com](mailto:gasquetb@gmail.com) ou sur la page Facebook du club.

**TOURNOI E-SPORT**

PORTES LES VALENCES **FIFA 17** PS4

**11 MARS 2017 DE 10H A 20H**  
Espace Cristal - PORTES LES VALENCES

inscriptions / renseignements :  
[esportprojetegc1@hotmail.com](mailto:esportprojetegc1@hotmail.com)  
06 01 22 30 27

**LOTS :**

**2 PLACES OL/LORIENT**  
ABONNEMENTS SALLE DE SPORTS  
MALLOTS NIKE

Prevente: **7€**  
UNE CONSO OFFERTE

EA EA GAMES M

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

# L'agenda du Mois

## VACANCES SCOLAIRES

du 18 février au 4 mars

## BELOTE

13h30, au club Ambroise Croizat

vendredi 24 février

## RUGBY, TOURNOI DES 6 NATIONS SUR ÉCRAN GÉANT

Organisé par l'US Véore XV,  
espace Cristal, 15h30 Écosse/Pays  
de Galles - 17h30 France/Irlande.

Entrée 3€.

samedi 25 février

## "FEMMES EN RÉSTANCE"

Exposition organisée par  
"Femmes solidaires", espace  
Baronissi, dans le cadre de la  
journée internationale des  
droits des femmes

du 1<sup>er</sup> au 11 mars, inauguration

jeudi 2 mars 18h30

## LOTO JUDO CLUB PORTOIS

Espace Cristal à 19h

vendredi 3 mars

## VENTE DE BOUDIN CAILLETTE

par le conseil de quartier Ouest,  
place Maurice Caty, de 8 à 12

samedi 4 mars

## LES PUCES DES COUTURIÈRES

Espace Cristal de 9h à 17h  
par l'association Féminine de  
travaux manuels

dimanche 5 mars

## SPECTACLE "LA MAILLAN"

Spectacle offert aux portoises  
par la municipalité, dans le cadre  
de la journée internationale des  
droits des femmes, à 17h

au Train-Théâtre, places

à retirer en mairie

dimanche 5 mars

## SÉANCE CINEMA

Séance organisée par "Femmes  
solidaires", au Train-Cinéma à  
20h30, dans le cadre de la

journée internationale  
des droits des femmes

mardi 7 mars

## BELOTE

Club Ambroise Croizat, 13h30,

au club Croizat

vendredi 10 mars

## CONCERT

Concert avec le groupe  
Acanthe, organisée par "Femmes  
solidaires", à 20h à l'espace  
Baronissi, dans le cadre de la  
journée internationale des  
droits des femmes

vendredi 10 mars

## LES FEMMES EUROPÉENNES EN MOUVEMENT !

Rencontre conviviale, avec  
ateliers, jeux, soupe collective,  
théâtre forum... dans le cadre  
de la journée internationale des  
droits des femmes à la MJC à  
partir de 14h

samedi 11 mars\*

## TOURNOI E-SPORT

Espace Jurietti de 10h à 20h

Entrée publique 2 €

samedi 11 mars

## THÉ DANSANT

Espace Cristal de 14h à 19h

mardi 14 mars

## UN TEMPS EN FAMILLE

Les parents et enfants sont  
conviés à la MJC de 14h à 17h

mercredi 15 mars\*

## FORMATION JARDINS

Les jardins partagés à la MJC  
de 18h à 20h

mercredi 15 mars\*

## PIERRE DORÉE

Visite organisé par le Club  
Ambroise Croizat

vendredi 17 mars

## ELECTION MISS PORTES

et spectacle, espace Cristal,  
à 20h30, sur réservation  
au 07 68 27 15 42 - 13€

samedi 18 mars

## CÉRÉMONIE DU 19 MARS

55<sup>e</sup> anniversaire du "Cessez  
le feu du 19 mars 1962", 11h,  
au monument aux Morts,  
parc Louis Aragon

dimanche 19 mars

## BELOTE

13h30, au club Ambroise Croizat

vendredi 24 mars

\* MJC renseignements et inscrip-  
tions 04 75 57 00 96

# Libre Opinion

## L'ESPRIT RÉPUBLICAIN SOUFFLE SUR NOS ÉCOLES

Lundi 9 janvier 2017, 14 h. Les enfants et les professeurs de l'école de Voltaire sont rassemblés autour d'une plaque occultée par un drapeau tricolore. Aidés d'un enfant, les élus municipaux dévoilent ce magnifique symbole républicain. Sur un fond blanc, un drapeau bleu, blanc, rouge flotte dans un élégant drapé. En dessous, trois mots, trois fondements de la République Française : Liberté - Égalité - Fraternité.

Ce lundi après-midi, malgré le froid, une atmosphère fraternelle enveloppe la cour de l'école Voltaire dans une même communauté de valeurs, un même élan, les enfants entonnent spontanément la Marseille. Un sentiment de fierté nous envahit, une émotion sincère nous étreint, à cet instant nous sommes tous fiers d'être Français. Puis, une salve d'applaudissements éclate et vient clôturer cette cérémonie.

Les enfants de CE1, nous proposent de poursuivre avec un chant appris dans le cadre de la fête de fin d'année 2016, une chanson dont l'intitulé est parfaitement de circonstance : « Liberté, Égalité, Fraternité ». L'école retrouve ici sa fonction originelle de creuset laïque et républicain. Élus et professeurs, nous sommes tous agréablement surpris que nos petits connaissent particulièrement bien la Marseillaise, chantée avec conviction, la main sur le cœur.

Si beaucoup connaissent notre hymne national grâce aux compétitions sportives de l'équipe de France, la pose des plaques s'intègre dans un processus d'apprentissage de la citoyenneté. C'est pourquoi, toutes les écoles, plus particulièrement les classes élémentaires ont toutes fait un travail en amont sur la citoyenneté. Cette initiative de la municipalité conforte les directeurs d'école de la ville qui ont souhaité, dans le contexte actuel particulier, faire un rappel des valeurs républicaines. Les plaques sont visibles de l'extérieur pour sensibiliser et rappeler à tous, les proches et les familles, les valeurs qui nous rassemblent.

Liberté - Égalité - Fraternité, sont pour nous, bien plus que des mots, ils sont nos valeurs et nous devons inlassablement les expliquer et les défendre. Notre devise, apposée au fronton de chaque école, nous dit avec force, combien il est important de donner corps à cette démocratie pour laquelle beaucoup de sang a été versé par le passé.

*Corine Arsac, adjointe au maire, en charge de l'enseignement, de la jeunesse et de la petite enfance, pour le groupe "Agir et mieux vivre"*

## UN DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE TRONQUÉ !

A chacune et à chacun, nous présentons nos meilleurs vœux de santé, de réussite, de paix et de solidarité. A Portes, l'année 2016 s'est achevée par un conseil municipal sensé débattre des orientations budgétaires qui précèdent le vote du budget 2017. Il s'agit d'un exercice qui s'applique dans des règles précises, imposées par la loi. C'est pourtant ce que semble ignorer Madame le Maire qui s'est allègrement dispensée de certaines obligations réglementaires. En plus de nombreux manquements (voir l'intervention de Pierre Trapier sur le blog des élus de Portes Citoyenne, <http://portescitoyenne.blogspot.fr/>) Madame Girard s'est soustraite aux exigences légales concernant par exemple le personnel communal. Son rapport devait rendre public les informations relatives à la structure des effectifs de la commune, aux dépenses de personnel, comportant notamment les éléments sur la rémunération, tels que les traitements indiciaires, les nouvelles bonifications indiciaires, le temps de travail, les heures supplémentaires, l'évolution prévisionnelle de la structure des effectifs pour l'exercice auquel se rapporte le projet de budget... Rien de tout cela ! Madame Girard se croit au dessus du Code général des collectivités territoriales, modifié par un décret du 24 Juin 2016. Par contre, Madame le Maire et son équipe de droite n'oublie pas de réduire les subventions des associations sportives, car si on fait bien l'addition, ce sera 5791 euros d'économies au global, par rapport à l'an dernier !

*Pierre Trapier, Myriam Comon, Jean-Michel Bochaton, Chantal Gamel-Berard, Ali Chaabi, conseillers municipaux d'opposition*

## RYTHMES SCOLAIRES

Madame le maire ignore les familles.

La majorité municipale avait choisi de raccourcir la semaine de classe (fin des cours : vendredi 11h30) plutôt que de raccourcir la journée. (Horaires ne correspondant pas à l'objectif de la réforme : alléger le temps d'apprentissage journalier des élèves.)

L'Inspection Académique avait accordé à notre Commune le droit d'expérimenter les horaires actuels que les parents connaissent et que les élèves subissent. Une expérimentation de 3 ans avec à la clé un bilan.

Nous arrivons au terme de ces 3 ans et aucune consultation de la part de la Mairie n'a été faite auprès des familles. Nous manquons de place merci de lire la suite de l'article sur notre blog.

*Sandrine Augier et Claude Illy, conseillers municipaux d'opposition, membres de l'association "Portes 2020"*

## LA CASERNE DES POMPIERS EST CONDAMNÉE À 1 AN DE SURSIS AVEC OBLIGATION DE RÉSULTATS

Malgré l'enfumage de Mme Girard sur ce dossier, l'avenir de la caserne est uniquement lié à l'expérimentation d'un véhicule de secours (VSAV) qui servira à mesurer la réactivité des pompiers. Rendez-vous dans un an !

Les éducateurs de rue, eux, n'ont pas eu le soutien de la première magistrate et sont bien passés à la trappe sur l'autel des économies.

Certains sujets s'avèrent plus gratifiants à défendre pour faire le buzz dans la presse.

Mais que devient cette jeunesse en danger volontairement sacrifiée ?

*Freddy Vasseur, conseiller municipal d'opposition, "Debout la France"*

## MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-16h30. Permanence de l'état civil, samedi, 9h-11h. Le recueil des actes administratifs peut être consulté. Les personnes intéressées peuvent se renseigner au service du secrétariat général.

Téléphones utiles :

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
État civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Serv. techniques	04 75 57 95 20
Fax techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 10
Police municipale	04 75 57 95 17
N° ASTREINTE	06 09 85 46 23

Site : [www.portes-les-valence.fr](http://www.portes-les-valence.fr)

## CELLULE EMPLOI

Ouverte au public du lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-16h30.

Tél : 04 75 57 74 74, 06 71 27 47 94  
cellule-emploi@ville-portes-les-valence.fr

## PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi, 13h30-16h30. Mardi, mercredi et jeudi, 9h-12h et 13h30-16h30. En cas d'urgence, vous pouvez contacter tous les jours le CCAS : 04 75 57 74 75.

## MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouvertures, mardi, jeudi et vendredi, 15h-18h30, mercredi, 9h30-12h30 et 14h-18h30 et samedi, 9h30-12h30.

## DÉCHÈTERIE

Rue Jean Rostand (avant la Clinique Générale). Ouverture du lundi au samedi de 8h30 à 18h en continu.

Renseignements : 04 75 81 30 30  
dechets@valenceromansagglo.fr

## ÉTAT CIVIL

### Naissances :

Assia Chich, Dayna Melouah

### Mariage :

David Bertolini et Min Wang

### Décès :

Odette Jarjat née Anthérion,  
Léone Seignobos née Boissy,  
Berthe Derocles née Labrot,  
Marie-Thérèse Laugier née Martin,  
André Rochat, Pierre Sapet

## LA PITCHOULINE

### Multi-accueil collectif

(crèche, accueil de 40 places) du lundi au vendredi, 7h30-18h30. Guichet unique/information et inscription.

Tél 04 75 63 76 49

[petiteenfance@valenceromansagglo.fr](mailto:petiteenfance@valenceromansagglo.fr)

### RAM (Relais d'Assistants Maternels)

Lundi, mardi, mercredi et jeudi, 13h30-16h30 et sur rendez-vous, 11h30-12h30.  
Tél : 04 75 57 78 59

## MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public : lundi, 9h-11h45 et 13h-19h, mardi, 9h-11h45 et 13h-18h30, mercredi, 9h-11h45 et 14h-18h30, jeudi, 13h-19h, vendredi, 13h-18h. Aux vacances scolaires, l'accueil n'ouvrira qu'à 14h les lundis, mardis, jeudis et vendredis et fermera à 18h30 les lundis et jeudis.

Tél : 04 75 57 00 96

Site : [mjcporteslesvalence.fr](http://mjcporteslesvalence.fr)

## PHARMACIES DE GARDE

### Février

Samedi 18, lundi 20 : Chœur

Samedi 25, lundi 27 : Les Cèdres

### Mars

Samedi 4, lundi 6 : Gauthier

Samedi 11, lundi 13 : Chœur

Samedi 18, lundi 20 : Les Cèdres

Dimanches et jours fériés :

04 75 41 04 49

## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Chaque année, durant la période d'avril à juin, les services des mairies et de l'État ont à gérer une forte hausse des demandes de carte nationale d'identité et de passeport. Il en résulte une augmentation sensible du délai de délivrance de ces titres, qui peut parfois dépasser 2 mois en période estivale. N'attendez pas la dernière minute !

Si vous devez passer un examen scolaire en juin prochain ou si vous partez en voyage l'été prochain, vous êtes invité(e) à **vérifier d'ores et déjà la date d'expiration de votre titre**. S'il n'est plus valide, rapprochez-vous sans attendre :

■ de votre mairie, pour une demande de carte nationale d'identité

■ d'une mairie-station, pour une demande de passeport.

Attention ! Les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité vont changer au printemps 2017. Consultez régulièrement le site de la préfecture pour connaître les évolutions en la matière :

[www.drome.gouv.fr](http://www.drome.gouv.fr)

## CLUB AMBROISE CROIZAT

Les inscriptions pour les repas et les sorties ont lieu uniquement les jeudis matin de 9h30 à 11h30 au club.

Renseignements : Debeaux Michel, 09 80 96 93 18 et Paillet Josiane, 06 60 04 57 10. Sortie "Marche", le mercredi après-midi, départ 13h30 du club.

Belote, jeux, goûter, le mercredi à 14h, salle Fernand Léger.

Belote, jeux, goûter, tous les jours au club. (Voir l'agenda page 27 pour les activités du mois)

## POLICE MUNICIPALE

La police municipale, vous reçoit aux horaires d'ouverture des bureaux de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, du lundi au vendredi. Rue Auguste Delaune

## RÉTABLISSEMENT DE L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

Depuis le 15 janvier, le mineur voyageant à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit produire, **en plus de sa carte d'identité ou de son passeport**, une autorisation de sortie du territoire.

Cette autorisation établie obligatoirement sur un formulaire **Cerfa 15646\*01** (à télécharger ou à retirer en mairie) signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale doit impérativement être accompagnée des documents suivants :

- Carte d'identité ou passeport **valide** du mineur ;
- Pour l'enfant dont un des parents est français : Photocopie du titre d'identité du parent signataire (carte d'identité ou passeport) valide ou périmé depuis moins de 5 ans
- Pour l'enfant de parents étrangers européens : Photocopie du titre d'identité **valide** du parent signataire (carte d'identité ou passeport ou titre de séjour)
- Pour l'enfant de parents étrangers d'un pays autre qu'européen : Photocopie du titre d'identité **valide** du parent signataire (carte d'identité ou passeport ou titre de séjour ou titre d'identité et de voyage pour réfugié ou apatride).

**Dans tous les cas, l'autorisation n'est plus délivrée par la mairie, mais est seulement à l'initiative des parents, au même titre qu'une déclaration sur l'honneur.**

## POLICE NATIONALE

8 rue Pierre Semard. Du lundi au vendredi, 8h-12h et 14h-18h.

Tél : 04 75 57 81 90. Hors horaires : 17.

Hommage à Pierre Sapet



« J'ai connu Pierre comme premier président du comité de jumelage.

Homme énergique, avisé et généreux, il s'est beaucoup dévoué au Club Ambroise Croizat dont il fut président durant 10 ans. Toujours déterminé à mener des projets de terrain avec les membres de club, il était une figure de la vie locale. C'est pour cela que je tenais dans cette colonne à rendre hommage à cet homme qui consacra une partie de sa vie au service des autres. Une pensée pour toute sa famille, sa femme et ses enfants. »

Geneviève Girard

## LA PLUVIOMÉTRIE DE JANVIER 2017



La pluviométrie sur Portes-lès-Valence Sud, par Michel Aubert

Magazine d'information municipale  
N° 85 - FÉVRIER 2017

Édité par la mairie de Portes-lès-Valence  
tirage 5200 exemplaires

Directrice de la publication :  
Geneviève Girard  
04 75 57 95 15

Journaliste - photographe :  
Charline Durand-Wolff  
04 75 57 95 11

Maquettiste - Infographiste  
Iconographe :  
Agnès Molières  
04 75 57 95 59

Photos :  
Charline Durand-Wolff,  
Nicolas Pereira Da Rocha,  
Bernard Crozier, Jean-Pierre  
Thouvenin, Vincent Estassy,  
Asnia Bioud, associations, x

Imprimerie Despesse  
tél. : 04 75 42 43 21



Distribal, tél. : 06 21 02 49 85

RETROUVEZ-NOUS  
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :

Facebook :  
Ville de Portes lès Valence



Twitter : Portes lès Valence



Site : [www.portes-les-valence.fr](http://www.portes-les-valence.fr)

Soirée Prestige

élection

# Miss

Portes-les-Valence



**"La Flambée" Comédie Music-Hall**

**SAMEDI**  
**18 MARS**  
**2017**

**ESPACE CRISTAL - 20h30**

RÉSERVATIONS : 07 68 27 15 42

Entrée  
**13€**

